

Spécifications techniques des données d'UrbIS-P&B

Table des matières

1.Introduction.....	4
1.1.Contenu d'UrbIS-P&B.....	4
1.2.Contacts.....	4
2.Structuration des données.....	6
2.1.Les entités.....	6
2.2.Modèle de données.....	6
2.3.Attributs alphanumériques.....	7
2.3.1.Entité « CAPA ».....	7
2.3.2.Entité « CABU ».....	11
2.3.3.Entité ADPT.....	11
2.4.Différences entre les données de l'AGDP et les données d'UrbIS-P&B.....	11
2.4.1.Entité « CAPA »	12
2.4.2.Entité « CABU ».....	12
3.Evolution d'UrbIS-P&B.....	13
3.1.Modifications apportées à l'entité « CABU ».....	13
3.2.Modifications apportées à l'entité « CAPA ».....	14
3.3.Lien entre adresse et bâtiment.....	15
3.3.1.Format géographique.....	16
3.3.2.Format access.....	16
3.4.Formats de fichier.....	16
3.5.Noms des fichiers.....	17
4.Description des différents formats.....	18
4.1.Dénomination des fichiers et des dossiers.....	18
4.2.Fichiers Microstation.....	19
4.3.Fichiers AutoCad.....	19
4.4.Fichiers ESRI Shape et MapInfo TAB.....	19
5.Annexes.....	20
5.1.Annexe 1 : Fiches entité : spécifications techniques.....	20
5.2.Annexe 2 : Codes INS des communes de la Région de Bruxelles-Capitale.....	21

Version	Date	Description
1.1	Décembre 2003	- Version initiale
2.0	Mai 2005	- Changement de dénomination du produit (UrbIS-Parc → UrbIS-P&B) - Adaptations à la nouvelle charte graphique du CIRB - Remplacement de la dénomination 'Administration du Cadastre' par 'Administration Générale de la Documentation Patrimoniale' - Ajout de nouveaux formats de distribution : ESRI Shape et MapInfo TAB - Harmonisation avec UrbIS-P&B version 2.0.0
2.1	Février 2006	- Harmonisation avec UrbIS-P&B version 2.1.0 : ajout d'une table dans le format Access relative aux divisions cadastrales - Ajout d'une version regroupée (toutes les communes) pour les formats de distribution ESRI Shape et MapInfo TAB
2.2	Janvier 2008	- Harmonisation avec UrbIS-P&B version 2008Q1 : ajout des champs supplémentaires dans le format ESRI Shape et MapInfo TAB : <ul style="list-style-type: none"> o 'OriDat' pour Ap et Ab o 'ApNcCadC' pour Ab
2.3	Janvier 2009	- Harmonisation avec UrbIS-P&B version 2008Q4 - Abandon des fichiers Access communaux et du format SUD (Spatial UrbIS Data)
3.0	Août 2012	- Refonte complète du document : mise à jour du modèle de données, évolution de la structure des données, formats de distribution.
3.1	Novembre 2012	- Ajout description code CAPAKEY
3.2	Janvier 2015	- Mises à jour
3.3	Mai 2015	- Mises à jour

1. Introduction

1.1. Contenu d'UrbIS-P&B

UrbIS-Parcels & Buildings (ci-après **UrbIS-P&B**) est une base de données des parcelles et des bâtiments de la Région Bruxelloise à une échelle 1/500ème, gérées par l'**A.G.D.P.** (l'**A**dministration **G**énérale de la **D**ocumentation **P**atrimoniale ou encore le Cadastre).

A l'origine, cette base de données a été construite à partir des données UrbIS, par photogrammétrie aérienne et interprétation des feuilles cadastrales digitalisées et de la matrice cadastrale. Les données vectorielles sont complétées par des informations alphanumériques telles que les codes cadastraux.

Actuellement, l'AGDP s'occupe de la mise à jour et de la distribution officielle des données cadastrales. Même si l'AGDP est seule habilitée à distribuer la matrice cadastrale, le CIRB a reçu l'autorisation de distribuer aux administrations publiques bruxelloises une version digitale des plans du Cadastre couvrant le territoire de la Région Bruxelloise (UrbIS-P&B).

Chaque année, l'AGDP fournit le set complet des données cadastrales mises à jour au CIRB et le service de cartographie intègre ces nouvelles données dans le produit UrbIS-P&B.

Les données qui constituent le produit UrbIS-P&B, sont destinées à être utilisées dans un environnement **SIG** (**S**ystème d'**I**nformations **G**éographiques). La géométrie des parcelles et des bâtiments est complétée par des attributs (codes officiels cadastraux, ...). Pour chacun de ces objets, les informations liées à l'adresse (extraites d'UrbIS-Adm) sont fournies.

Le produit UrbIS-P&B peut être combiné avec les autres produits Brussels UrbIS®© : UrbIS-Adm, UrbIS-Map et UrbIS-Topo. Dès lors, il est possible de réaliser des requêtes et des analyses spatiales.

Ce document décrit le contenu d'UrbIS-P&B, la structure des données et les formats des données distribuées. Pour faciliter la lecture de ce document, il est conseillé de lire au préalable le document « Guide de l'utilisateur » et d'utiliser éventuellement le « Glossaire » pour comprendre les termes techniques.

1.2. Contacts

Le service urbIS-Data du C.I.R.B. est joignable aux coordonnées suivantes :

Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise

Service UrbIS-Data

21, Avenue des Arts

1000 Bruxelles

Téléphone : 02/282.47.70



Fax : 02/230.31.07

Site web : www.cirb.brussels

Courriel : irisline@cirb.brussels

2. Structuration des données

2.1. Les entités

L'AGDP découpe le pays selon la structure suivante :

- Le territoire de la Belgique est découpé en communes ;
- Les communes sont découpées en divisions cadastrales ;
- Les divisions cadastrales sont découpées en sections cadastrales ;
- Les sections cadastrales sont découpées en feuilles cadastrales.

La feuille cadastrale constitue ainsi l'unité élémentaire du maillage cadastral. Les feuilles cadastrales contiennent les parcelles et bâtiments cadastraux.

UrbIS-P&B est une représentation digitale des données cadastrales sous forme d'entités.

Une entité est un ensemble d'objets qui présentent des caractéristiques communes pour en faciliter la classification, la recherche et le repérage des éléments géographiques.

Entité	Signification	Traduction
CABU	Cadastral Building	Bâtiment cadastral
CAPA	Cadastral Parcel	Parcelle cadastrale
ADPT	Address Point	Point d'adresse

Tab. 1 : Liste des entités d'UrbIS-P&B

Chaque entité compte plusieurs dizaines de milliers d'objets. Chaque objet possède un identifiant unique.

Les entités d'UrbIS-P&B sont décrites en détail sous forme de fiches reprises en annexe 1 du présent document.

2.2. Modèle de données

Le modèle de données UrbIS-P&B repose sur trois entités/tables :

- URB_P_CAPA : cette entité contient les parcelles cadastrales ;
- URB_P_CABU : cette entité contient les bâtiments cadastraux ;
- URB_P_ADBU : cette table assure le lien entre les données d'UrbIS-P&B et UrbIS-Adm.

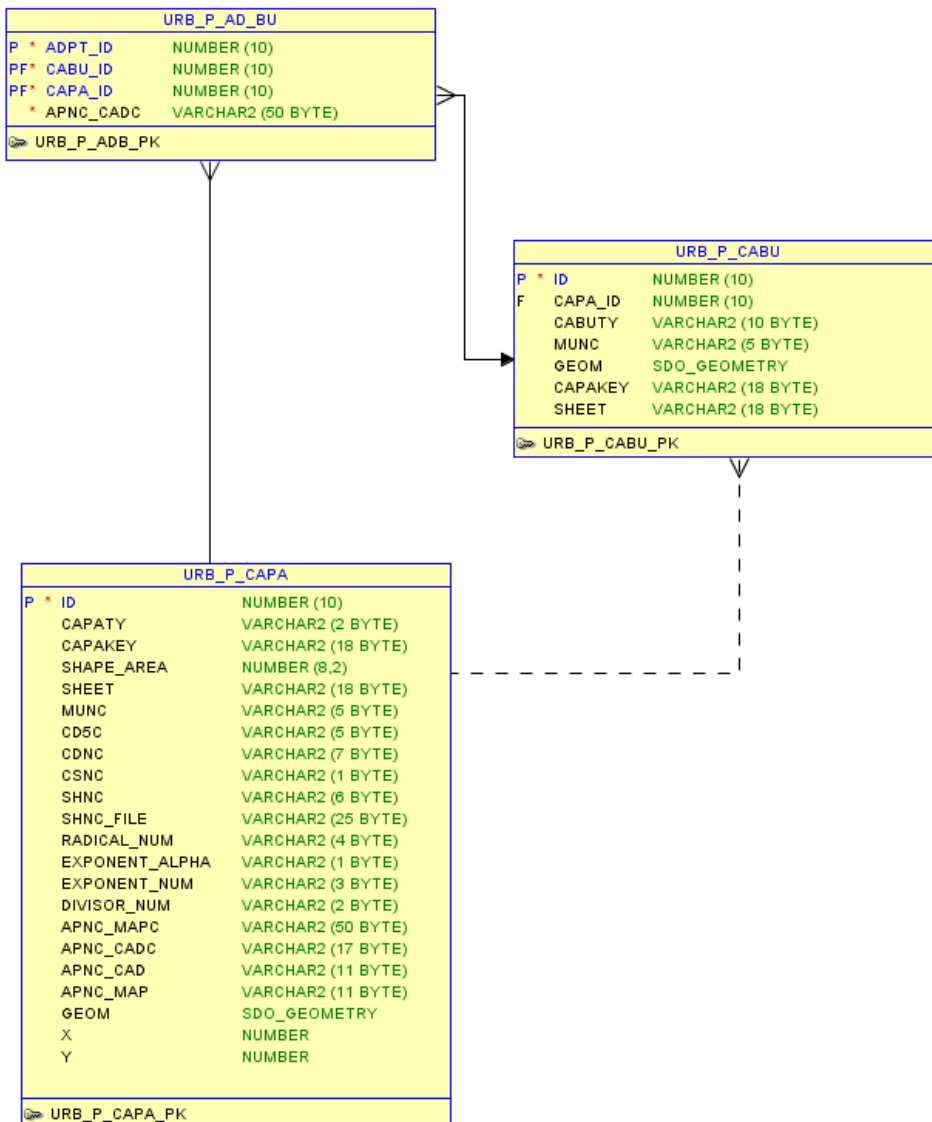


Fig. 1 : Modèle de données d’UrbIS-P&B

2.3. Attributs alphanumériques

2.3.1. Entité « CAPA »

Tous les attributs de l’entité « CAPA » sont fixés par l’AGDP.

Chaque parcelle cadastrale est identifiée univoquement par un code parcellaire. Dans UrbIS-P&B, ce code figure en quatre formatages distincts qui sont des combinaisons des éléments suivants :

- le radical
- l’exposant alphabétique
- l’exposant numérique

- le diviseur
- le numéro de la division cadastrale
- le code de la section cadastrale

Deux formatages proviennent directement de l'AGDP, deux autres ont été établis par le CIRB.

Les différents termes utilisés dans la suite de ce document sont les suivants :

- le **code INS de la commune** (5 chiffres)
L'INS (**I**nstitut **N**ational des **S**tatistiques) a attribué à chaque commune belge un code de 5 chiffres.
Toutes les parcelles administratives d'une commune ont le même code INS.
- le **numéro abrégé de la division cadastrale** (5 chiffres)
Une commune est composée d'un ensemble de divisions cadastrales. Une division cadastrale appartient à une seule commune. Le numéro de la première division cadastrale d'une commune est égal au code INS de la commune. Les autres divisions cadastrales de cette commune ont également un numéro - en 5 chiffres - attribué selon une règle différente fixée par l'AGDP. Ce numéro détermine univoquement la division cadastrale.
Toutes les parcelles d'une division cadastrale ont le même numéro abrégé.
- le **numéro de la division cadastrale** (7 chiffres)
L'AGDP a également attribué à chaque division cadastrale un numéro de 7 chiffres. Ce numéro est composé du code INS de la commune suivi de 2 chiffres (01, 02, 03, ...) et détermine univoquement la division cadastrale. Toutes les parcelles d'une division cadastrale ont le même numéro.
- le **code de la section cadastrale** (1 lettre)
Une division cadastrale est composée d'un ensemble de sections cadastrales. Une section cadastrale appartient à une seule division cadastrale. Le découpage des divisions cadastrales en sections cadastrales est réalisé par l'AGDP et tient compte notamment de limites naturelles.
Chaque section cadastrale est qualifiée par une lettre dont l'usage est unique par division cadastrale.
Toutes les parcelles d'une section cadastrale ont le même code.
- le **code de la feuille cadastrale** (6 caractères)
Une section cadastrale est composée d'un ensemble de feuilles cadastrales (à l'extrême, une seule feuille cadastrale peut correspondre à une section cadastrale entière). Une feuille cadastrale appartient à une seule section cadastrale. Un objet cadastral (parcelle ou bâtiment) figure sur une seule feuille cadastrale : un seul objet physique peut donc être découpé en plusieurs objets cadastraux s'il est traversé par une limite de feuilles.
Chaque feuille cadastrale est qualifiée par un code unique par section cadastrale.
Toutes les parcelles d'une feuille cadastrale ont le même code.
- le **nom du fichier mis à disposition du CIRB par l'AGDP** (maximum 25 caractères)
Ce nom correspond au nom de la feuille cadastrale vectorielle que l'AGDP fournit au CIRB pour la création d'UrbIS-P&B. Le nom est composé du numéro abrégé de la division cadastrale, du code de la section cadastrale et du code de la feuille cadastrale. Il détermine univoquement chaque fichier. L'extension du fichier n'est pas mentionnée.
Toutes les parcelles d'un fichier ont la même valeur d'attribut.

- Lors de sa création, l'Administration du Cadastre a procédé à une identification de l'ensemble des parcelles du royaume. Une numérotation continue a été utilisée par section cadastrale. A l'époque, un nombre de quatre chiffres - le '**radical**' - s'est révélé suffisant pour numéroter toutes les parcelles cadastrales. Par la suite, le morcellement progressif du territoire a amené l'Administration du Cadastre à utiliser des extensions à ce radical :
 - o Le code cadastral initial est un **radical** de 4 chiffres ; ex : **7654**
 - o Lorsqu'une parcelle subit une division, une lettre - l'**Exposant alphanumérique** - lui est adjointe ; ex : 7654 → 7654**A** et 7654**B**
 - o Lorsque toutes les possibilités de l'alphabet sont épuisées, un nombre - l'**Exposant numérique**' - est ajouté ; ex : 7654B → 7654B**1** et 7654B**2**
 - o Lorsqu'il s'avère nécessaire de cadastrer une partie du territoire non cadastrée, un radical libre est utilisé, jusqu'à épuisement des possibilités (9999). Pour satisfaire alors les besoins nouveaux, le code d'une parcelle adjacente est employé en lui adjoignant le caractère '/' suivi d'un nombre - le **Diviseur** - ex : 7654B1/**01**

Les spécifications de ces éléments sont les suivantes :

- o le **radical** est un nombre de 4 chiffres maximum.
- o l'**exposant alphabétique** est une lettre de a à z, sauf les lettres q, u, o, i, j.
- o l'**exposant numérique** est un nombre de 3 chiffres maximum.
Il est optionnel, mais toujours accompagné d'un exposant alphabétique. S'il n'y a pas d'exposant alphabétique, il n'y a pas d'exposant numérique.
- o le **diviseur** est un nombre de 2 chiffres maximum.

Les quatre formatages du code parcellaire distribués dans UrbIS-P&B sont les suivants :

- le **code parcellaire 'AGDP' utilisé dans les fichiers électroniques reçus par le CIRB** (21 caractères maximum) = **ApNc_mapC**

Ce code unique est composé selon la structure suivante :

[Numéro abrégé de la division]_[Code de la section]_[Radical]_[Exposant alphabétique]_[Exposant numérique]_[Diviseur]

où

- o le numéro abrégé de la division = 5 chiffres
- o le code de la section = 1 lettre en majuscule
- o le radical = 4 chiffres justifiés à droite (précédés de zéro(s) si nécessaire)
- o l'exposant alphabétique = 1 lettre en majuscule ou "_"
- o l'exposant numérique = 3 chiffres justifiés à droite (précédés de zéro(s) si nécessaire) ou "000"
- o le diviseur = 2 chiffres justifiés à droite (précédés de zéro si nécessaire) ou "00"

Quelques exemples :

21013_A_1234_A_567_02
21013_B_0376_K_002_00
21013_A_1680_A_000_00
21013_B_0138___000_11

A noter que certaines parcelles ont un code « DP » ; ce code signifie qu'elles font partie du domaine public.

- le **code parcellaire 'AGDP' tel qu'il figure dans la matrice cadastrale** (17 caractères) = **ApNc_cadC**

Ce code unique est composé selon la structure suivante :

[Numéro abrégé de la division] [Code de la section] [Radical] [Diviseur] [Exposant alphabétique] [Exposant numérique]

où

- le numéro abrégé de la division = 5 chiffres
- le code de la section = 1 lettre en majuscule
- le radical = 4 chiffres justifiés à droite (précédés de zéro(s) si nécessaire)
- le diviseur = "/" suivi par 2 chiffres justifiés à droite (précédés de zéro si nécessaire) ou "/00"
- l'exposant alphabétique = 1 lettre en majuscule ou "_"
- l'exposant numérique = 3 chiffres justifiés à droite (précédés de zéro(s) si nécessaire) ou "000"

Quelques exemples :

21013A1234/02A567
21013B0376/00K002
21013A1680/00A000
21013B0138/11_000

- le **code parcellaire 'CIRB' selon l'ancienne notation de la matrice cadastrale** (11 caractères) = **ApNc_cad**

Suite à une modification du formatage du code parcellaire, cette notation n'est plus distribuée par l'AGDP. Pour des raisons de compatibilité avec les versions antérieures, le CIRB continuera à fournir et maintenir ce code dans UrbIS-P&B.

Il est unique par division cadastrale et composé selon la structure suivante :

[Code de la section] [Radical] [Exposant alphabétique] [Exposant numérique] [Diviseur]

où

- le code de la section = 1 lettre en majuscule
- le radical = 4 chiffres justifiés à droite (précédés de zéro(s) si nécessaire)
- l'exposant alphabétique = 1 lettre en majuscule
- l'exposant numérique = 3 chiffres justifiés à droite (précédés de blanc(s) si nécessaire)
- le diviseur = 2 chiffres justifiés à droite (précédés de zéro si nécessaire)

En absence d'exposant alphabétique, d'exposant numérique ou de diviseur, ce code est complété par des blancs.

Quelques exemples :

A1234A56702
B0376K2
A1680A
B013811

où = blanc

- le **Code parcellaire 'CIRB' abrégé utilisable pour l'affichage sur une carte** (11 caractères maximum) = **ApNc_map**

Bien que ce formatage ne soit pas officiel, il est cependant commode par sa compacité qui apporte une lisibilité plus élevée de la carte.

Ce code est unique par section cadastrale et composé selon la structure suivante :

[Radical] [Diviseur] [Exposant alphabétique] [Exposant numérique]

où

- le radical = 1 à 4 chiffres

- le diviseur = "/" suivi par 2 chiffres justifiés à droite (précédés de zéro si nécessaire)
- l'exposant alphabétique = 1 lettre en majuscule
- l'exposant numérique = 1 à 3 chiffres

Quelques exemples :

1234/02A567
376K2
1680A
138/11

La date de la matrice cadastrale correspond à la date des documents de référence (les fichiers des feuilles cadastrales) obtenus à l'AGDP. Cette information n'est plus reprise dans un champ spécifique mais dans un fichier « readme.txt » qui accompagne les données distribuées.

- Le code **CAPAKEY** :

Le code CaPaKey, utilisée depuis le début de la numérisation du Plan parcellaire cadastral, possède une structure fixe qui est la suivante :

11111A2222/33B444

- ◆ 11111: 5 entrées, le numéro de division dans laquelle se trouve la parcelle ;
- ◆ A: 1 entrée, la section dans laquelle se trouve la parcelle. Il s'agit là d'une partie de division ;
- ◆ 2222: 4 entrées, le radical de la parcelle qui correspond au numéro de parcelle donné à l'origine dans le plan primitif ;
- ◆ 33: 2 entrées, le dénominateur ou numéro bis attribué exceptionnellement à des parcelles ;
- ◆ B: 1 entrée, l'exposant alphabétique ;
- ◆ 444 : 3 entrées, l'exposant numérique.

2.3.2. Entité « CABU »

L'entité « CABU » possède les attributs suivants :

- la **typologie** (2 lettres) – permet de distinguer les 4 types de bâtiment
L'AGDP distingue 4 types de bâtiment (cfr ci-dessus), différenciés par un attribut ayant les valeurs suivantes :
 - CL : les bâtiments fermés
 - UN : les constructions souterraines
 - OO : les constructions ouvertes sur-bâties d'un bâtiment fermé
 - ON : les constructions ouvertes non sur-bâties
- Le **code INS de la commune** (5 chiffres)
Ce code (attribué par l'Institut National des Statistiques) identifie la commune dans laquelle le bâtiment cadastral est physiquement inclus.
Tous les bâtiments cadastraux d'une commune ont le même code INS.

La date de la matrice cadastrale correspond à la date des documents de référence (les fichiers des feuilles cadastrales) obtenus à l'AGDP. Cette information n'est plus reprise dans un champ spécifique mais dans un fichier « readme.txt » qui accompagne les données distribuées.

2.3.3. Entité ADPT

Cette entité appartient au produit UrbIS-Adm ; ses attributs alphanumériques sont décrits dans le document « Spécifications techniques des données d'UrbIS-Adm ».

2.4. Différences entre les données de l'AGDP et les données d'UrbIS-P&B

Le processus de mise à jour des données d'UrbIS-P&B permet de bien comprendre les différences entre les données cadastrales telles que fournies par l'AGDP et les données d'UrbIS-P&B telles que distribuées.

2.4.1. Entité « CAPA »

Le service de cartographie réalise un travail de vérification de la correspondance entre les parcelles d'UrbIS-P&B et les parcelles fournies par l'AGDP sur base du :

1. Numéro de feuille cadastrale : SHEET ;
2. Numéro de parcelle : CAPAKEY.

Si une correspondance est trouvée et qu'une des deux conditions ci-dessous est remplie, la parcelle d'UrbIS-P&B est mise à jour :

1. Une des propriétés alphanumériques de la parcelle a changé. Dans ce cas, la valeur est mise à jour ;
2. Il existe une différence (même minime) entre la géométrie de la parcelle d'UrbIS-P&B et la géométrie telle que fournie par l'AGDP (différence calculée sur base de la superficie de la parcelle et de la position de son centroïde). Ici, la géométrie de l'objet est calquée sur les contours de la parcelle d'UrbIS-P&B.

Si, pour une parcelle de l'AGDP, il n'y a pas de parcelle correspondante dans UrbIS-P&B, une nouvelle parcelle sera créée dans UrbIS-P&B. Toutes les parcelles d'UrbIS-P&B pour lesquelles aucune correspondance n'a été trouvée avec les parcelles de l'AGDP sont supprimées.

2.4.2. Entité « CABU »

Un travail de vérification de la correspondance entre les bâtiments d'UrbIS-P&B et les bâtiments fournis par l'AGDP est réalisé.

Pour correspondre à un bâtiment P&B, un bâtiment de l'AGDP doit :

1. Se trouver sur la même parcelle ;
2. Avoir une géométrie dont :
 1. La superficie est identique à 10 cm² près ;
 2. Le centroïde se trouve à moins de 10 cm du centroïde « P&B ».

Si une correspondance est trouvée et qu'une des deux conditions ci-dessous est remplie, le bâtiment d'UrbIS-P&B est mis à jour :

1. Une des propriétés alphanumériques du bâtiment a changé. Dans ce cas, la valeur est mise à jour ;

2. Il existe une différence entre la géométrie du bâtiment d'UrbIS-P&B et la géométrie telle que fournie par l'AGDP, la différence est calculée sur base de la position du centroïde du bâtiment et de sa superficie. Dans ce cas, la géométrie de l'objet est calquée sur les contours du bâtiment d'UrbIS-P&B.

Si, pour un bâtiment de l'AGDP, il n'y a pas de bâtiment correspondant dans UrbIS-P&B, un nouveau bâtiment sera créé dans UrbIS-P&B. Tous les bâtiments d'UrbIS-P&B pour lesquels aucune correspondance n'a été trouvée avec les bâtiments de l'AGDP sont supprimés.

3. Evolution d'UrbIS-P&B

En 2010, afin d'assurer une cohérence et une homogénéité dans la structure de données, le CIRB a décidé de distribuer les données cadastrales en reprenant la même dénomination de champs que celle utilisée par l'AGDP. Les noms de colonnes des données UrbIS-P&B sont donc identiques aux noms de colonne fournis par l'AGDP. Quelques colonnes supplémentaires, propres aux données UrbIS-P&B, ont été créées et ajoutées par le CIRB. C'est la raison pour laquelle plusieurs modifications ont été effectuées sur le modèle de données pour adapter UrbIS-P&B. Ces changements sont décrits dans les paragraphes ci-après.

3.1. Modifications apportées à l'entité « CABU »

Jusqu'en 2009, le nom de cette entité était « AB » ; depuis 2010, le nom de cette entité est « CABU ». Le tableau de correspondance ci-après reprend l'évolution de la dénomination des différents champs constitutifs de cette entité entre 2008 et 2012 :

2009		2012	
Table	Dénomination champ	Table	Dénomination champ
URBPAB_AB	ABID	CaBu	ID
URBPAB_AB	MUNC	CaBu	MUNC
URBPAB_AB	ABFT Les valeurs reprises dans ce champ étaient les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Bâtiment fermé : N • Construction souterraine : S • Construction ouverte sur-bâtie : B • Construction ouverte non sur-bâtie : O 	CaBu	CABUTY Les nouvelles valeurs reprises dans ce champ sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Bâtiment fermé : CL • Construction souterraine : UN • Construction ouverte sur-bâtie : OO • Construction ouverte non sur-bâtie : ON
URBPAB_AB	ABXMAX	CaBu	_xmax
URBPAB_AB	ABXMIN	CaBu	_xmin
URBPAB_AB	ABYMIN	CaBu	_ymin
URBPAB_AB	ABYMAX	CaBu	_ymax
URBPAB_AB	ABAREA	CaBu	_area
-	-	CaBu	CAPAKEY
-	-	CaBu	VERSIONID
-	-	CaBu	SHEET Les données contenues dans ce champ et fournies par l'AGDP sont légèrement modifiées par le CIRB pour assurer la gestion de l'historique des données
-	-	CaBu	CAPA_ID
-	-	CaBu	MAPID
URBPAB_AB	APID	-	Champ supprimé : ce champ

			contenait un identifiant UrbIS qui permettait de faire un lien de type 1-1 entre les données de l'AGDP et UrbIS-P&B. Un lien de type n-n est maintenant assuré avec la table URB_P_AD_BU
URBPAB_AB	CADDAT	-	Champ supprimé (l'information se trouve dans le fichier « readme.txt »)
URBPAB_AB	ORIDAT	-	Champ supprimé
URBPAB_AB	ABX	-	Champ supprimé
URBPAB_AB	ABY	-	Champ supprimé
URBPAB_AB	ABSH	-	Champ supprimé
URBPAB_AB	AbQ25	-	Champ supprimé

Tab. 2 : Tableau de correspondance des champs de l'entité CaBu entre 2008 et 2012

Remarque : le champ SHEET comme fourni dans les données du cadastre contient une référence à l'année en cours (p.ex. : 21019A040002_2008O). Pour pouvoir gérer l'historique, sans devoir modifier tous les objets P&B tous les ans, cette référence à l'année est supprimée, une valeur « 21019A040002_2008O » sera donc stockée et distribuée sous le format « 21019A040002 ».

3.2. Modifications apportées à l'entité « CAPA »

Jusqu'en 2009, le nom de cette entité était « AP » ; depuis 2010, le nom de cette entité est « CAPA ». Le tableau de correspondance ci-après reprend l'évolution de la dénomination des différents champs constitutifs de cette entité dans la base de données Access :

2009		2012	
Table	Dénomination champ	Table	Dénomination champ
URBPAB_AP	APNC_CADC	CaPa	CAPAKEY
URBPAB_AP	APNC_CADC	CaPa	APNC_CADC
URBPAB_AP	CSNC	CaPa	CSNC
URBPAB_AP	CDNC	CaPa	CDNC
URBPAB_AP	SHNC	CaPa	SHNC
URBPAB_AP	APAREA	CaPa	SHAPE_AREA
URBPAB_AP	MUNC	CaPa	MUNC
URBPAB_AP	SHNC_FILE	CaPa	SHNC_FILE
URBPAB_AP	SHNC_FILE	CaPa	SHEET Les données contenues dans ce champ et fournies par l'AGDP sont légèrement modifiées par le CIRB pour assurer la gestion de l'historique des données
URBPAB_AP	RADICAL_NUM	CaPa	RAD_NUM
URBPAB_AP	CD5C	CaPa	CD5C
URBPAB_AP	EXPONENT_ALPHA	CaPa	EXP_ALPHA
URBPAB_AP	EXPONENT_NUM	CaPa	EXP_NUM
URBPAB_AP	DIVISOR_NUM	CaPa	DIV_NUM
URBPAB_AP	APNC_MAPC	CaPa	APNC_MAPC
URBPAB_AP	APNC_CAD	CaPa	APNC_CAD

URBPAB_AP	APNC_MAP	CaPa	APNC_MAP
URBPAB_AP	APX	CaPa	X
URBPAB_AP	APY	CaPa	Y
URBPAB_AP	APXMIN	CaPa	_xmin
URBPAB_AP	APXMAX	CaPa	_xmax
URBPAB_AP	APYMIN	CaPa	_ymin
URBPAB_AP	APYMAX	CaPa	_ymax
-	-	CaPa	_area
-	-	CaPa	ID
-	-	CaPa	VERSIONID
-	-	CaPa	CAPATY
-	-	CaPa	MAPID
URBPAB_AP	APID	-	Champ supprimé : ce champ contenait un identifiant UrbIS qui permettait de faire un lien de type 1-1 entre les données de l'AGDP et UrbIS-P&B. Un lien de type n-n est maintenant assuré avec la table URB_P_AD_BU
URBPAB_AP	CADDAT	-	Champ supprimé (l'information se trouve dans le fichier « readme.txt »)
URBPAB_AP	ORIDAT	-	Champ supprimé
URBPAB_AP	APSH	-	Champ supprimé
URBPAB_AP	ApQ66	-	Champ supprimé

Tab. 3 : Tableau de correspondance des champs de l'entité CaPa entre 2008 et 2012

Remarque : le champ SHEET comme fourni dans les données du cadastre contient une référence à l'année en cours (p.ex. : 21019A040002_2008O). Pour pouvoir gérer l'historique, sans devoir modifier tous les objets P&B tous les ans, cette référence à l'année est supprimée, une valeur « 21019A040002_2008O » sera donc stockée et distribuée sous le format « 21019A040002 ».

3.3. Lien entre adresse et bâtiment

Avec les distributions précédentes, le lien entre l'adresse et la parcelle se trouvait directement dans la table des adresses. Etant donné qu'une adresse peut être liée à plusieurs bâtiments et qu'un bâtiment peut être lié à plusieurs adresses, il est nécessaire de prendre en compte toutes ces possibilités et donc de passer par une table intermédiaire.

Ceci ne pose pas de problème pour la distribution des fichiers sous format Access, mais il faut noter que pour les formats de distribution cartographique (Shapefile, MapInfo, Microstation,...), il n'est pas possible de créer un lien de type n-n entre adresse et bâtiment.

La solution à ce problème est de créer une couche adresses qui reprend une adresse autant de fois qu'elle a de lien avec un bâtiment. De cette manière, il est possible de représenter graphiquement le lien n-n entre les adresses et les bâtiments.

Le lien entre les bâtiments et parcelles cadastrales et les adresses d'UrbIS est recalculé avant chaque distribution. Cette procédure insère un ou plusieurs enregistrement(s) dans la table URB_P_AD_BU lorsqu'il y a plusieurs adresses (ADPT) qui sont géographiquement localisées à l'intérieur de chaque bâtiment d'UrbIS-P&B.

3.3.1. Format géographique

Table	Colonne
URB_P_ADPT	ID
URB_P_ADPT	ADRN
URB_P_ADPT	PW FRE
URB_P_ADPT	PW DUT
URB_P_ADPT	PZNC
URB_P_ADPT	MU NAME FR
URB_P_ADPT	MU NAME DU
URB_P_ADPT	MUNC
URB_P_ADPT	ANGLE
URB_P_ADPT	ADPT_ID
URB_P_ADPT	CABU_ID
URB_P_ADPT	CAPA_ID
URB_P_ADPT	APNC_CADC

Tab. 4 : Champs de la table URB_P_ADPT

3.3.2. Format access

La table URB_P_AD_BU est donc la table intermédiaire qui permet de faire le lien entre l'adresse et la parcelle ou le bâtiment cadastral.

Table	Colonne
URB_P_AD_BU	VERSIONID
URB_P_AD_BU	ADPT_ID
URB_P_AD_BU	CABU_ID
URB_P_AD_BU	CAPA_ID
URB_P_AD_BU	APNC_CADC

Tab. 5 : Champs de la table URB_P_AD_BU

3.4. Formats de fichier

Le format ci-dessous est abandonné :

- DGN V7.

De plus la maintenance et la distribution des fichiers suivants sont aussi abandonnées :

- AXL ;
- KML ;
- UrbShow.

3.5. Noms des fichiers

Dans les versions précédentes d'UrbIS, le nom de la distribution était inclus dans le nom de fichier (p.ex. : Urb2Map_COM_2008Q4_V8.dgn). Ce numéro de version a disparu des noms de fichiers.

4. Description des différents formats

Dans le cadre de la distribution des fichiers UrbIS-P&B, cinq formats de fichiers sont générés :

- DGN V8 : fichier Microstation V8 ;
- DWG : fichiers Autocad ;
- MAP : fichiers MapInfo ;
- SHP : fichier ESRI/Shape ;
- MDB : fichier Access.

Des fichiers-exemples de visualisation sont aussi fournis avec les distributions :

- MXD (ESRI - ArcView);
- WOR (MapInfo).

Un fichier readme.txt accompagne les fichiers de distribution et donne la date précise à laquelle ceux-ci ont été créés.

4.1. Dénomination des fichiers et des dossiers

Selon le format et la couverture géographique, les fichiers portent un nom différent et sont stockés dans des dossiers ad hoc dénommés de la manière suivante :

Format fichier	Couverture géographique	Nom de dossier			Nom de fichier		Exemple
		1ère partie	2ème partie	3ème partie	1ère partie	2ème partie	
DGN	Commune	UrbPab_	Code INS de la commune (21016,...)	Format du fichier (ici, DGN)	UrbPab_	Code INS de la commune (21016,...)	Fichier UrbPab_21001.dgn dans le dossier UrbPab_21001_DGN
DWG	Commune	UrbPab_	Code INS de la commune (21016,...)	Format du fichier (ici, DWG)	UrbPab_	Code INS de la commune (21016,...)	Fichier UrbPab_21002.dwg dans le dossier UrbPab_21002_DWG
SHP	Commune	UrbPab_	Code INS de la commune (21016,...)	Format du fichier (ici, SHP)	UrbPab_	Nom de la couche (CaBu ou CaPa)	Fichier UrbPab_CaBu.shp dans le dossier UrbPab_21016_SHP
	Région	UrbPab_	RBC	Format du fichier (ici, SHP)	UrbPab_	Nom de la couche (CaBu ou CaPa)	Fichier UrbPab_CaBu.shp dans le dossier UrbPab_RBC_SHP
MAP	Commune	UrbPab_	Code INS de la commune (21016,...)	Format du fichier (ici, MAP)	UrbPab_	Nom de la couche (CaBu ou CaPa)	Fichier UrbPab_CaPa.tab dans le dossier UrbPab_21017_MAP
	Région	UrbPab_	RBC	Format du fichier (ici, MAP)	UrbPab_	Nom de la couche (CaBu ou CaPa)	Fichier UrbPab_CaPa.tab dans le dossier UrbPab_RBC_MAP
MDB	Commune	UrbPab_	Code INS de la commune (21016,...)	DGN car les fichiers access sont associés aux	UrbPab_	Code INS de la commune (21016,...)	Fichier UrbPab_21001.mdb dans le dossier UrbPab_21001_DGN

				fichiers DGN			
	Région	UrbPab_	-	Format du fichier (MDB)	urbPab_	-	Fichier urbPab.mdb dans le dossier UrbPab_MDB

Tab. 6 : Dénomination des fichiers de distribution d'UrbIS-P&B

La correspondance entre le code INS et la commune est reprise dans un tableau en annexe 2 du présent document.

4.2. Fichiers Microstation

Toutes les entités d'UrbIS-P&B au format DGN sont reliées à des données alphanumériques qui sont stockées dans des bases de données MS-Access ad hoc (voir tableau ci-dessus).

Par exemple, les objets du fichier graphique « UrbPab_21001.dgn » sont reliés à des données alphanumériques qui figurent dans une base de données Access « UrbPab_21001.mdb ». Ces deux fichiers sont stockés dans un même dossier « UrbPab_21001_DGN ».

4.3. Fichiers AutoCad

Les données graphiques au format DWG ne sont reliées à aucune donnée alphanumérique. La subdivision en fichiers et en couches est identique à celle des formats DGN.

4.4. Fichiers ESRI Shape et MapInfo TAB

Les entités CAPA et CABU d'UrbIS-P&B au format ESRI Shape et MapInfo TAB sont représentées au moyen de polygones.

Les entités sont aussi distribuées dans des fichiers sans projection : ceci n'est valable que pour les fichiers au format MapInfo TAB ; le nom du dossier qui contient ces fichiers porte alors le suffixe « _NE » (exemple : UrbPab_21017_MAP_NE).

5. Annexes

5.1. Annexe 1 : Fiches entité : spécifications techniques

[Dénomination de l'entité]

Entité	Type	Couche UrbIS
[Nom de l'entité en anglais]	[Type de représentation graphique de l'entité]	[Nom de l'entité dans UrbIS]

Définition

[Définition de l'entité]

Spécificités

[Déclinaison de l'entité selon ses particularités]

Représentation

[Le tableau qui suit reprend les informations relatives à la représentation graphique de l'entité]

Représentation	Symbologie – Polygone				
	Contour			Remplissage	
	Couleur	Epaisseur	Style	Couleur	Style
[imagette]	[code RGB]	[1 : trait fin 2 : trait moyen 3 : trait épais]	[Continu, discontinu,...]	[code RGB]	[hachure, plein,...]

Attributs alphanumériques

[Le tableau qui suit reprend les attributs de l'entité dans les formats mdb, dbf et tab]

Nom fichier (format mdb) : [nom du fichier access] + [nom de la table] Nom table (format dbf et tab) : [nom du fichier dbf ou tab associé]				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Source
			[Type du champ (texte, entier long,...)] + [taille, longueur du champ]	[Origine des données]

Parcelle Cadastrale

Entité	Type	Couche UrbIS
Cadastral Parcel	Polygone	CAPA

Définition

L'entité « Cadastral Parcel » (ou parcelle cadastrale) modélise la parcelle cadastrale telle que définie par l'A.G.D.P., à savoir :

« Une propriété immobilière, représentée par une portion plus ou moins grande du territoire, située dans une seule commune, comportant ou non des constructions mais ayant une même nature et appartenant à une même personne.

Cette portion englobe les constructions, les annexes, les dépendances, les accès et jardins qui leur sont contigus mais à condition que l'ensemble forme un tout indissociable et soit affecté au même usage.

Quelques exemples:

une terre de culture

une pâture

une maison d'habitation avec son jardin

un château avec son parc

un appartement avec sa cave et son garage »

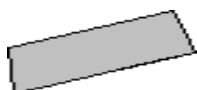
L'A.G.D.P. leur a attribué un code unique = « code parcellaire ».

Représentation

L'entité « Cadastral Parcel » est représentée dans UrbIS-P&B par un polygone et un centroïde (point à l'intérieur du polygone). Cette représentation est basée sur la situation des feuilles cadastrales digitalisées. La vectorisation du parcellaire a été réalisée à partir de ces feuilles cadastrales digitalisées et des données de la carte UrbIS.


Le polygone représentant une parcelle administrative peut être simple (exemple 1) ou comporter un ou plusieurs trou(s) (exemple 2) :

Exemple 1 :



Exemple 2 :



Représentation	Symbologie				
	Contour			Remplissage	
	Couleur	Epaisseur	Style	Couleur	Style
	0-0-0	1	Continu	-	-

Les parcelles administratives ne peuvent en principe pas se chevaucher.

Néanmoins, étant donnée que les coutures des feuilles cadastrales contiguës n'ont pas été entièrement validées, certains chevauchements de parcelles administratives peuvent être constatés.

Chaque parcelle administrative comprend un centroïde, point destiné à positionner le texte représentant le code parcellaire. Il est placé de façon à assurer une lisibilité correcte du code : il est toujours situé à l'intérieur du périmètre de la parcelle administrative et jamais dans un trou. Le centroïde n'est pas nécessairement le centre de gravité de la parcelle administrative.

Attributs alphanumériques

Nom du fichier (format access) : urbPab.mdb - Nom table : CaPa Nom fichier (format dbf et tab) : UrbPaB_CaPa				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Source
ID	ID	Numéro unique pour la parcelle cadastrale (identifiant technique UrbIS)	Long > 0	CIRB
VERSIONID	VERSIONID	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long > 0	CIRB
CAPAKEY	CAPAKEY	Code parcellaire 'A.G.D.P.' tel qu'il figure dans la matrice cadastrale	Texte (17 caractères)	AGDP
CAPATY	CAPATY	Type : PR (parcelle)	Texte	AGDP
CD5C	CD5C	Numéro abrégé de la division cadastrale	Texte (5 chiffres)	AGDP
CSNC	CSNC	Code de la section cadastrale	Texte (1 lettre)	AGDP
CDNC	CDNC	Numéro de la division cadastrale	Texte (7 chiffres)	AGDP
SHNC	SHNC	Code de la feuille cadastrale	Texte (6 caractères)	AGDP
MUNC	MUNC	Code INS de la commune	Texte (21001... 21019)	CIRB
SHNC_FILE	SHNC_FILE	Nom du fichier fourni par l'A.G.D.P. (nom de la feuille cadastrale - version vectorielle de l'A.G.D.P.)	Texte (<= 25 caractères)	AGDP
SHAPE_AREA	SHAPE_AREA	Surface de la parcelle cadastrale (en m ²)	Long > 0	CIRB
SHEET	SHEET	Identifiant de la feuille cadastrale (remarque : les données de ce champ sont amputées du suffixe relatif à la référence de l'année en cours)	Texte	AGDP - CIRB
RAD_NUM	RAD_NUM	Radical	Texte (<= 4 chiffres)	AGDP
EXP_ALPHA	EXP_ALPHA	Exposant alphabétique	Texte (Null ou 1 lettre de a à z, sauf les lettres q,u,o,i,j)	AGDP

Fiches entité - spécifications techniques des données UrbIS-P&B

EXP_NUM	EXP_NUM	Exposant numérique	Texte (Null ou 1 à 3 chiffres)	AGDP
DIV_NUM	DIV_NUM	Diviseur	Texte (Null ou 1 à 2 chiffres)	AGDP
APNC_CADC	APNC_CADC	Code parcellaire 'A.G.D.P.' tel qu'il figure dans la matrice cadastrale	Texte (17 caractères)	AGDP
APNC_MAPC	APNC_MAPC	Code parcellaire 'A.G.D.P.' utilisé dans les fichiers électroniques reçus par le CIRB	Texte (50 caractères (théoriquement 21 caractères))	AGDP
APNC_CAD	APNC_CAD	Code parcellaire 'CIRB' selon l'ancienne notation de la matrice cadastrale	Texte (11 caractères)	CIRB
APNC_MAP	APNC_MAP	Code parcellaire 'CIRB' abrégé utilisable pour l'affichage sur une carte	Texte (<= 11 caractères)	CIRB
X	X	Coordonnées X du centroïde du polygone	Long > 0	CIRB
Y	Y	Coordonnées Y du centroïde du polygone	Long > 0	CIRB
_xmin	-	Enveloppe globale de la parcelle	Long > 0	CIRB
_xmax	-		Long > 0	CIRB
_ymin	-		Long > 0	CIRB
_ymax	-		Long > 0	CIRB
_area	-		Superficie de la parcelle (m ²)	Long > 0

Bâtiment Cadastral

Entité	Type	Couche UrbIS
Cadastral Building	Polygone	CABU

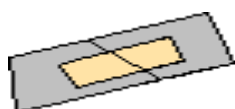
Définition

L'entité « Cadastral Building » (bâtiment cadastral) représente une construction située sur une parcelle cadastrale.

Spécificités

Un bâtiment cadastral se situe toujours dans une seule parcelle administrative. Il ne correspond donc pas nécessairement au bâtiment physique : celui-ci est découpé aux limites des parcelles administratives.

Exemple de découpe :



Un seul bâtiment physique et deux parcelles administratives



Deux bâtiments administratifs

Le polygone représentant un bâtiment administratif peut être simple (exemple 1) ou comporter un ou plusieurs trou(s) (exemple 2).

Exemple 1 :



Exemple 2 :



Etant donné qu'une parcelle cadastrale est coupée par les limites communales en deux parcelles administratives distinctes, le bâtiment physique situé sur cette parcelle et à cheval sur les deux communes est également découpé en deux bâtiments administratifs.

Les bâtiments souterrains excluent les parties construites au sol (par exemple un immeuble avec un parking souterrain qui déborde de l'immeuble).

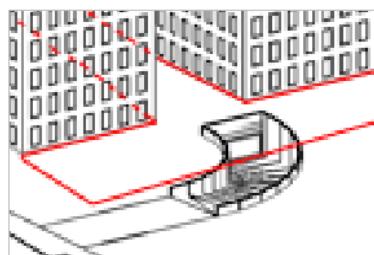
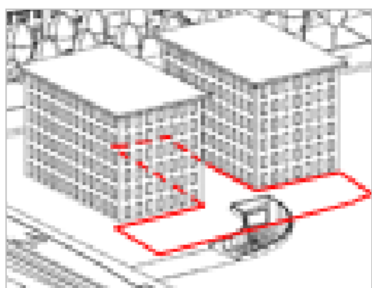
Typologie des bâtiments cadastraux

On distingue 4 types de bâtiments cadastral :

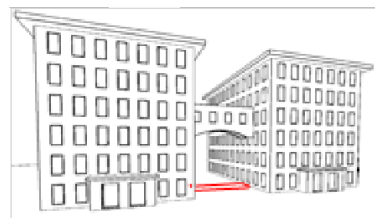
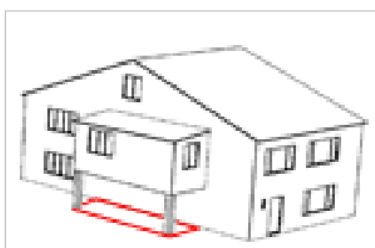
1. les bâtiments fermés par des murs, des cloisons en verre, métalliques ou autre (abréviation utilisée dans UrbIS-P&B : CL) ;



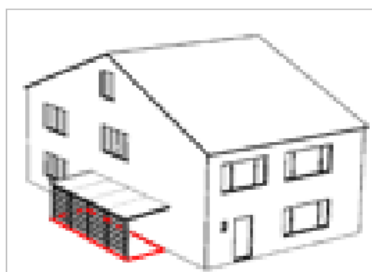
2. les bâtiments souterrains qui ne sont pas sur-bâtis (abréviation utilisée dans UrbIS-P&B : UN) ;



3. les constructions avec au moins un côté sans paroi et avec étage (constructions ouvertes sur-bâties d'un bâtiment fermé), par exemple une construction avec un recul au rez-de-chaussée, une passerelle fermée, un bâtiment suspendu sur un cours d'eau (abréviation utilisée dans UrbIS-P&B : OO) ;



4. les constructions avec au moins un côté sans paroi et sans étage (constructions ouvertes non sur-bâties), par exemple un car port, une pergola, une passerelle ouverte (abréviation utilisée dans UrbIS-P&B : ON).



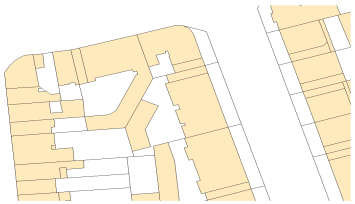
Représentation

L'entité « Cadastral Building » est représentée dans UrbIS-P&B par un polygone et un centroïde (point à l'intérieur du polygone).

Les bâtiments cadastraux ont été élaborés à partir des bâtiments d'UrbIS-Adm. Ils ont été ajustés aux limites des parcelles administratives et adaptés si une discordance avec la situation des feuilles cadastrales digitalisées est constatée.

Le polygone représentant le bâtiment cadastral correspond à son périmètre extérieur obtenu lors d'une coupe horizontale prise au niveau du sol le plus bas par rapport à ce bâtiment. Les balcons en saillie ou les parties en surplomb ne sont pas inclus dans le polygone. Par contre, une construction reposant sur des piliers est représentée par un polygone qui relie les points d'appui, mesurés à la hauteur du sol. Les passerelles, les bâtiments suspendus (par exemple au dessus des cours d'eau, routes, ...) et les bâtiments souterrains sont représentés par un polygone qui est constitué de leur contour projeté au niveau du sol.

Chaque bâtiment cadastral comprend un centroïde. Ce point est toujours situé à l'intérieur du périmètre du bâtiment administratif et jamais dans un trou. Le centroïde n'est pas nécessairement le centre de gravité du bâtiment administratif.

Représentation	Symbologie				
	Contour			Remplissage	
	Couleur	Epaisseur	Style	Couleur	Style
	255-134-190	1	Continu	-	-

Attributs alphanumériques

Nom du fichier Access : urbPab.mdb - Nom table (format mdb) : CaBu Nom table (format dbf et tab) : UrbPab_CaBu				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Source
ID	ID	Numéro unique pour le bâtiment cadastral (identifiant technique UrbIS)	Long > 0	CIRB
VERSIONID	VERSIONID	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long > 0	CIRB
CAPA_ID	-	Lien identifiant vers l'entité CAPA	Long > 0	CIRB
CAPAKEY	CAPAKEY	Code parcellaire 'A.G.D.P.' tel qu'il figure dans la matrice cadastrale	Texte (17 caractères)	AGDP
CABUTY	CABUTY	Typologie du bâtiment administratif CL = Bâtiment fermé UN = Construction souterraine OO = Construction ouverte sur-bâtie ON = Construction ouverte non sur-bâtie	Texte (2 caractères)	AGDP
MUNC	MUNC	Code INS de la commune	Texte (21001... 21019)	CIRB

Fiches entité - spécifications techniques des données UrbIS-P&B

SHEET	SHEET	Identifiant de la feuille cadastrale (remarque : les données de ce champ sont amputées du suffixe relatif à la référence de l'année en cours)	Texte	AGDP – CIRB
_xmin	-	Enveloppe globale du bâtiment	Long > 0	CIRB
_xmax	-		Long > 0	CIRB
_ymin	-		Long > 0	CIRB
_ymax	-		Long > 0	CIRB
_area	-	Superficie du bâtiment (m ²)	Long > 0	CIRB

Point d'adresse

Entité	Type	Couche UrbIS
Address Point	Point	AdPt

Définition


Le point d'adresse est la représentation graphique d'un ou plusieurs numéros de police placés à l'intérieur de bâtiments ou de parcelles.

Spécificités

-

Représentation

L'entité « Address Point » (ou point d'adresse) est représentée au moyen d'un objet de type point. Les points d'adresses sont alignés et orientés parallèlement aux bords des îlots auxquels ils se rattachent.

Représentation	Symbologie		
	Police de caractère	Orientation	Couleur
	Arial	O	0-0-0

Attributs alphanumériques

Nom du fichier Access : urbPab - Nom table (format mdb) : Ad_Bu Nom table (format dbf et tab) : AdPt				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Source
-	ID	Numéro unique par point d'adresse (identifiant)	Long > 0	CIRB
VERSIONID	-	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long > 0	CIRB
ADPT_ID	ADPT_ID	Lien identifiant vers l'entité ADPT du produit UrbIS-Adm	Long > 0	CIRB
CAPA_ID	CAPA_ID	Lien identifiant vers l'entité CAPA	Long > 0	CIRB
CABU_ID	CABU_ID	Lien identifiant vers l'entité CABU	Long > 0	CIRB
APNC_CADC	APNC_CADC	Code parcellaire 'A.G.D.P.' tel qu'il figure dans la matrice cadastrale	Texte (17 caractères)	AGDP

Fiches entité - spécifications techniques des données UrbIS-P&B

-	ADRN	"Address Range" : Plage d'adresses par point d'adresse. La plage d'adresses correspond à un numéro de police ou à un ensemble de numéros de police représentés au moyen d'une seule chaîne de caractères. Pour améliorer la lisibilité à l'écran ou sur des cartes imprimées, des numéros de police consécutifs se rapportant à un bâtiment ou une parcelle peuvent être regroupés au sein d'une seule chaîne de caractères. Seuls le plus petit et le plus grand numéro de la séquence apparaissent dans la chaîne de caractères. Ils sont séparés par un ou deux tirets (« - ») selon que les numéros se succèdent de façon continue (par exemple, la suite des numéros « 1 », « 2 », « 3 », « 4 » et « 5 » est représentée par le texte « 1-5 ») ou qu'il se succèdent de façon paire ou impaire (la suite « 1 », « 3 » et « 5 » est représentée par le texte « 1--5 »).	Texte <= 20 caractères	CIRB
-	ANGLE	L'entité AdPt est un point orienté. Ce champ donne la valeur de l'angle formé entre un axe horizontal et un axe formé par le Si associé au point d'adresse, calculé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre	Long > 0	CIRB
-	MUNC	"Municipality National Code" : Code communal (5 chiffres) octroyé par l'Institut National des Statistiques	Texte (21001... 21019)	CIRB
-	PW_FRE	Nom de la voie publique en français sur laquelle se trouve le point d'adresse	Texte	CIRB
-	PW_DUT	Nom de la voie publique en néerlandais sur laquelle se trouve le point d'adresse	Texte	CIRB
-	MAPID	Identifiant utilisé en interne au CIRB	Long > 0	CIRB
-	PZNC	Code de la Poste (4 chiffres). La Poste attribue aux zones postales un code unique de 4 chiffres.	Long (4 caractères)	CIRB
-	MU_NAME_FR	Nom de la commune en français sur laquelle se trouve le point d'adresse	Texte	CIRB
-	MU_NAME_DU	Nom de la commune en néerlandais sur laquelle se trouve le point d'adresse	Texte	CIRB

5.2. Annexe 2 : Codes INS des communes de la Région de Bruxelles-Capitale

Code INS	Nom
21001	Anderlecht
21002	Auderghem
21003	Berchem-Sainte-Agathe
21004	Bruxelles
21005	Etterbeek
21006	Evere
21007	Forest
21008	Ganshoren
21009	Ixelles
21010	Jette
21011	Koekelberg
21012	Molenbeek-Saint-Jean
21013	Saint-Gilles
21014	Saint-Josse-ten-Noode
21015	Schaerbeek
21016	Uccle
21017	Watermael-Boitsfort
21018	Woluwe-Saint-Lambert
21019	Woluwe-Saint-Pierre